

Comité d'élaboration de la mise à jour du plan financier à long terme
Rôles et responsabilités des membres du comité - Proposition pour discussion

1. Les membres internes

M. Richard Kouamé

Directeur, Service des finances et trésorier

- **Rôle proposé** : Coordonnateur du comité de mise à jour du PFLT.
- **Responsabilités clés** :
 - **Cadrage financier** : Définir les grandes orientations, les cibles de dette, de fiscalité et de réserves de la Ville. Fournir les modèles financiers actuels et diverses analyses financières
 - **Arbitrage budgétaire** : Assurer l'équilibre global entre les besoins des différents services et la capacité de payer des contribuables.
 - **Interface politique** : Assurer le lien et la présentation finale du PFLT révisé devant les instances décisionnelles (Comité exécutif et Conseil municipal).
 - **Gouvernance et reddition de comptes** : Coordonner les travaux des consultants externes et assurer la convergence des analyses des membres internes et externes du comité.

Mme Ana Flavia Alves

Directrice, Service de la performance organisationnelle, intelligence d'affaires et scientifique

- **Rôle proposé** : Responsable de la modélisation, des indicateurs de performance et de l'optimisation des processus.
- **Responsabilités clés** :
 - **Intelligence d'affaires** : Piloter l'analyse prédictive des données socio-économiques pour anticiper les tendances de revenus et de coûts.
 - **Mesure de la performance** : Développer et intégrer des indicateurs de performance (KPI) financiers et opérationnels pour suivre l'efficacité du PFLT.



- **Revue d'efficience** : Identifier les opportunités d'optimisation des processus municipaux afin de dégager des marges de manœuvre financières.

M. Jim Domtinet

Directeur, Service de la planification des actifs et des investissements

- **Rôle proposé** : Responsable de la structuration et de l'alignement stratégique des investissements en actifs.
- **Responsabilités clés** :
 - **Pérennité des infrastructures** : Assurer l'intégration obligatoire des besoins de maintien et de rattrapage dans les scénarios financiers et signaler les risques de sous-investissement.
 - **Priorisation des projets** : Co-responsable de l'élaboration des critères et de l'analyse de priorisation des investissements, en fonction des besoins d'actifs et de la capacité financière.
 - **Analyse d'impact** :
 - Évaluer et intégrer l'impact récurrent sur le budget de fonctionnement des nouveaux projets d'investissement (coûts d'exploitation futurs).
 - Intégrer systématiquement les impacts d'exploitation dans les analyses et recommander l'acceptabilité financière des projets
 - Intégrer les coûts de cycle de vie des actifs dans les décisions d'investissement.

Mme Marie-France Laviolette

Directrice, Service des ressources humaines

- **Rôle proposé** : Responsable de la planification stratégique de la main-d'œuvre et de la soutenabilité de la masse salariale.
- **Responsabilités clés** :
 - **Modélisation de la masse salariale** : Fournir, en partenariat avec le Service des finances, les projections à long terme relatives à l'évolution des salaires, des avantages sociaux, des régimes de retraite et des coûts liés à l'assurance collective.
 - **Planification de la main-d'œuvre** : Aligner les besoins futurs en effectifs avec les grandes orientations du Plan stratégique de la Ville 2026-2036 (ex. : anticiper les besoins d'embauche pour les nouvelles infrastructures ou, à l'inverse, planifier les gains d'efficience par attrition).



- **Gestion des risques RH et conventions collectives** : Évaluer les impacts financiers à long terme des renouvellements de conventions collectives et des stratégies de négociation, ainsi que les coûts liés à la rétention et l'attraction des talents.

2. Les membres externes

M. Darquis Gagné

Membre de la société civile

- **Rôle proposé** : Représentant de l'intérêt public et de l'acceptabilité citoyenne.
- **Responsabilités clés** :
 - **Perspective citoyenne** : Offrir un regard externe sur les priorités de services perçues par la population face aux choix fiscaux.
 - **Vulgarisation et transparence** : Contribuer à rendre le PFLT accessible, compréhensible et transparent pour le grand public.
 - **Validation terrain** : Questionner la pertinence de certains arbitrages en fonction des réalités quotidiennes des citoyens.

Mme Fanny Tremblay-Racicot

Professeure agrégée, ÉNAP, Centre de recherche sur la gouvernance

- **Rôle proposé** : Experte-conseil en gouvernance publique et validation méthodologique.
- **Responsabilités clés** :
 - **Bonnes pratiques** : Introduire les meilleures tendances et approches universitaires en matière de saine gestion financière municipale.
 - **Gouvernance du plan** : Conseiller le comité sur la structure de gouvernance requise pour assurer le suivi, la reddition de comptes et l'actualisation continue du PFLT.
 - **Analyse critique** : Évaluer la robustesse des processus de prise de décision financière par rapport aux standards des administrations publiques modernes.



M. Patrick Duguay

Directeur général, Coopérative de développement régional (CDR) Outaouais-Laurentides

- **Rôle proposé :** Expert en développement économique régional, partenariats et économie sociale.
- **Responsabilités clés :**
 - **Maillage régional :** Analyser les impacts du PFLT sur l'écosystème économique local et maximiser les retombées pour la région.
 - **Diversification des modèles :** Proposer des pistes de solutions innovantes basées sur les partenariats ou l'économie sociale pour la réalisation de certains projets.
 - **Approche durable :** Veiller à l'intégration des critères d'investissement responsable et de développement durable dans les stratégies de financement à long terme.